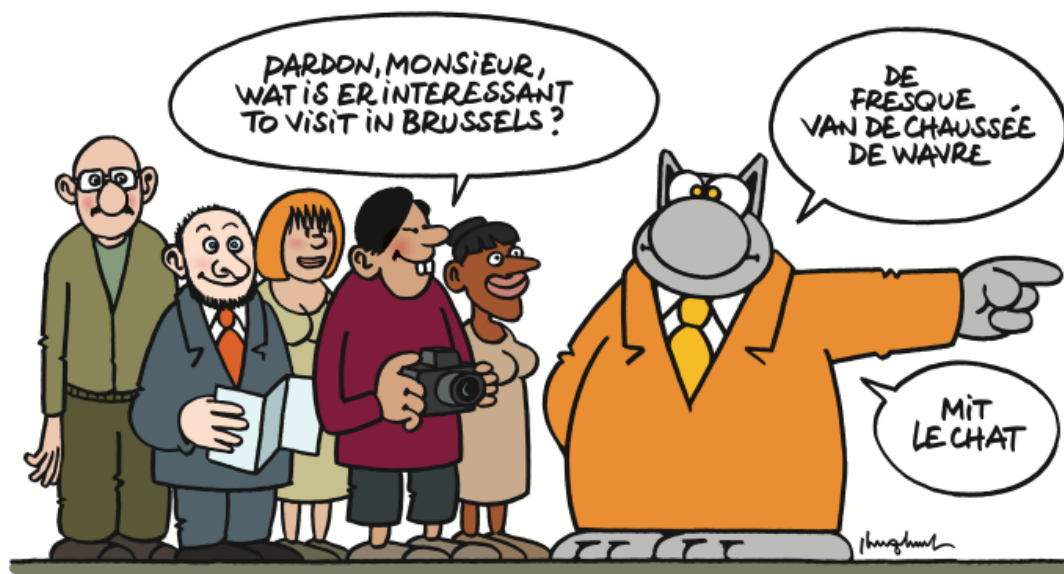


Note d'orientation 2019-2024

Promotion du Multilinguisme



Ministre Sven Gatz

TABLE DES MATIERES

1	RÉSUMÉ DE MANAGEMENT	3
2	INTRODUCTION: QUELQUES CONSIDÉRATIONS PRÉALABLES.....	6
2.1	Un monde rempli de langues – un point de non-retour	6
2.2	Bilinguisme légal et politique en matière de multilinguisme - législation linguistique et action linguistique	7
2.3	Un ministre en charge de la « Promotion du multilinguisme » – une mission collective	8
3	ANALYSE CONTEXTUELLE	9
3.1	D’une ville unilingue à une ville multilingue	9
4	MULTILINGUISME: À LA RECHERCHE D’UNE DÉFINITION	12
4.1	Tentative de définition	12
4.2	Diversité linguistique et multilinguisme.....	12
4.3	Translanguaging	13
4.4	Langue Maximin	13
5	POURQUOI UNE POLITIQUE MULTILINGUE ?	14
5.1	Multilinguisme et cohésion sociale	14
5.1.1	Mission impossible?	14
5.1.2	Multilinguisme, cohésion sociale et citoyenneté partagée.....	15
5.1.3	Multilinguisme et identité.....	16
5.1.4	Le multilinguisme et la langue parlée chez soi.....	16
5.2	Multilinguisme et mobilité sociale	17
5.2.1	Connaissance linguistique comme tremplin	17
5.2.2	Multilinguisme et l’économique	18
5.2.3	Position de l’anglais.....	19
6	OBJECTIFS STRATEGIQUES.....	20
6.1	OS1: Nous dressons la carte des initiatives multilingues existantes.....	20
6.2	OS2: Nous visons le trilinguisme de tous les petits bruxellois	20
6.2.1	OS 2.1: Nous renforçons les initiatives/coopérations existantes dans les écoles autour du multilinguisme.....	20
6.2.2	OD 2.2: Faciliter de nouveaux partenariats entre écoles qui souhaitent travailler autour du multilinguisme	21
6.2.3	OS 2.3: Reconnaissance de la langue parlée à la maison par l’enfant	21
6.2.4	OS 2.4: Faciliter l’accord de coopération entre le gouvernement fédéral et les communautés en ce qui concerne l’enseignement	21
6.3	OS3: Nous stimulons les entreprises et la société civile à investir dans la connaissance linguistique du personnel.....	21
6.3.1	OD 3.1: Nous offrons un soutien linguistique aux entreprises et aux organisations dans la recherche du profil linguistique adéquat	21

6.3.2	OD 3.2: Nous examinons l'impact du multilinguisme sur la vie économique bruxelloise	22
6.4	SD4: Nous investissons dans le renforcement de la cohésion sociale de Bruxelles.....	22
6.4.1	SD 4.1: Nous lançons une offre allant au-delà des communautés linguistiques (culture, jeunesse, sport)	22
6.4.2	SD 4.2 Nous investissons dans l'offre de soins accessibles (bien-être et soin)	23
6.5	SD5: Nous plaçons la Région de Bruxelles-Capitale sur la carte internationale comme région multilingue.....	23
6.5.1	OD 5.1: Nous examinons la possibilité de créer un centre international d'expertise autour du multilinguisme	23
6.5.2	OS 5.2 Nous agissons en tant qu'ambassadeur du multilinguisme en Belgique et à l'étranger ²³	
6.6	SD6: Fil conducteur multilinguisme pour des organisations actives en RBC	23
7	LISTE DES ABRÉVIATIONS	24

1 RÉSUMÉ DE MANAGEMENT

Contexte

Au 1er janvier 2019, Bruxelles¹ comptait, sur une superficie relativement petite (162,4 km²) 1.208.542 habitants², environ 180 nationalités et plus de 100 langues parlées différentes. Cela fait de Bruxelles aujourd'hui l'une des régions les plus cosmopolites au monde, un laboratoire et une pionnière sur le plan du multilinguisme.

Parmi la population bruxelloise, la prise de conscience pour le bilinguisme et le multilinguisme augmente. Il s'agit d'un facteur important pour l'esquisse d'une politique du multilinguisme. Une majorité de Bruxellois soutient l'une ou l'autre forme d'enseignement multilingue et estime que la connaissance des langues est capitale dans la recherche d'un emploi. Une majorité de Bruxellois est également d'avis que cette connaissance des langues constitue une partie essentielle de **l'identité du Bruxellois**.³

Les Bruxellois considèrent le multilinguisme comme étant un élément principal pour assurer leur avenir. Et ce dans plusieurs domaines. La connaissance de plus d'une langue est non seulement profitable à la vie en communauté mais offre également davantage d'opportunités : sur le marché de l'emploi, dans les formations, sur le plan économique, social, sportif et culturel. **Le multilinguisme veille à la mobilité sociale et économique et est à ce titre un atout.**

Sur le plan politique, nous appliquons **un regard fonctionnel et inclusif sur le multilinguisme individuel**. Une personne est multilingue lorsque celle-ci est régulièrement en contact avec plusieurs langues et est en mesure de mener au moins une conversation simple dans celles-ci. Nous partons ici de trois langues, le **français et le néerlandais** - les deux langues officielles à Bruxelles - et **l'anglais**, qui en tant que langue internationale joue un rôle important dans le secteur économique et culturel. La connaissance de ces langues (ou une combinaison de celles-ci) est essentielle pour participer pleinement à la société bruxelloise. En outre, nous reconnaissons explicitement l'importance et la **plus-value des nombreuses langues parlées à la maison** présentes dans notre capitale cosmopolite.

La compétence « Promotion du multilinguisme » est une **compétence transversale**. Elle touche de nombreux autres domaines pour lesquels mes collègues-ministres sont compétents. La diversité linguistique s'étend, en effet, sur plusieurs secteurs de la société. L'enseignement bien évidemment mais également d'autres domaines tels que la culture, l'insertion, l'emploi, la formation professionnelle, la jeunesse et le bien-être ont de nombreuses tangentes avec le multilinguisme. **Une étroite coopération** sera donc **nécessaire**, dans le respect des compétences de chacun.

Points d'action

Bruxelles héberge de nombreuses organisations et initiatives travaillant avec un public linguistiquement très varié ou disposant d'une expertise sur le multilinguisme. D'un point de vue politique, il est important de **cartographier** en premier lieu les **initiatives et projets existants** dans les différents secteurs de la société sur le plan du multilinguisme. L'objectif majeur est d'avoir une

¹ Par souci d'une meilleure visibilité, nous utilisons "Bruxelles" pour définir la région bruxelloise et ses 19 communes

² SOURCE: www.ibsa.brussels.

³ Rudi Janssens, *Meertaligheid als opdracht. Een analyse van de Brusselse taalsituatie op basis van taalbarometer 4*, VUBPRESS, Bruxelles, 2018.

indication des projets et initiatives pouvant mener à une politique réussie en matière de multilinguisme à l'avenir.

Notre objectif est que **tous les enfants bruxellois maîtrisent au moins le français, le néerlandais et l'anglais à l'âge de 18 ans**. En vue de développer ce multilinguisme, il est important que l'ensemble des partenaires jouant un rôle dans l'éducation et le développement d'un enfant sachent comment stimuler au mieux ce développement multilingue.

De nombreuses initiatives et collaborations existent déjà au sein du milieu enseignant autour du multilinguisme. En dressant clairement la liste de qui fait quoi et des besoins du terrain n'ayant pas encore (pus) trouver une réponse, il est possible de mieux faire coïncider les initiatives existantes. L'objectif est dès lors de réunir autour de la table tous les partenaires pertinents en vue de développer un plan d'approche clair. Un « **Conseil du multilinguisme** » sera mis sur pied à cet effet. Celui-ci pourra regrouper des universitaires, des experts mais également des écoles et bien d'autres partenaires.

Dans ce contexte, nous examinons également comment nous pouvons continuer à **échanger** et le cas échéant renforcer **l'expertise dans le cadre des concepts existants** tels que l'enseignement d'immersion, le Content and Language Integrated Learning (CLIL) et Stimulerend Meertalig Onderwijs Brussel (STIMOB).

Nous continuons à investir dans la promotion du bilinguisme du corps professoral. A cet effet, il sera examiné comment nous pouvons continuer à **développer la formation bilingue d'enseignant** déjà existante, conformément aux accords conclus dans le cadre de l'accord de majorité de la Région de Bruxelles-Capitale.

De nombreuses écoles sont elles-mêmes activement à la recherche de partenaires pour esquisser un parcours multilingue. C'est pourquoi, nous entreprenons des actions pour écarter les obstacles pratiques et juridiques, là où nécessaire, de concert avec les niveaux de politique concernés. Nous soutenons dans ce contexte l'ambition tant de la Communauté flamande que de la Fédération Wallonie-Bruxelles de **stimuler l'échange entre enseignants des deux communautés**.

En outre, un **site internet convivial** sera créé où tous les partenaires imaginables pourront s'inscrire et rechercher le type de coopération qu'ils souhaitent développer. Nous espérons ainsi mettre plus facilement en contact les personnes, les écoles et les organisations.

La **reconnaissance des langues parlées à la maison** dans l'enseignement est un élément clé pour stimuler le processus d'apprentissage et le bien-être général de l'enfant. Il est conseillé dans ce processus que les établissements scolaires disposent de la connaissance, de l'expertise, des outils et du soutien nécessaires. Dans un premier temps, on prendra en compte l'avis du Conseil du multilinguisme, mais on se tournera également vers des échanges d'expertises entre écoles et autres partenaires.

Une connaissance linguistique étendue augmente les **opportunités sur le marché de l'emploi**. La plupart des employeurs bruxellois recherchent du personnel bi- et/ou multilingues. Or, ces mêmes employeurs ont souvent bien du mal à trouver le profil linguistique adéquat : qu'est ce qui est souhaitable et qu'est-ce qui est faisable ? Pour que leurs demandes coïncident mieux aux besoins et à la réalité et pour permettre aux Bruxellois d'accéder plus rapidement à l'emploi, les entreprises et organisations bruxelloises doivent recevoir davantage de soutien linguistique. Bruxelles a besoin d'un **travail sur mesure continu sur le plan de la politique linguistique**.

Les cours de langues doivent être accessibles et à la portée de tous afin de permettre à chaque Bruxellois de franchir plus facilement le pas d'y prendre part. Tant les personnes peu qualifiées que celles hautement qualifiées doivent trouver leur chemin vers le multilinguisme. Jeunes et moins jeunes doivent pouvoir travailler à leur connaissance linguistique. Nous devons nous adresser de manière plus ciblées à ces groupes-cibles à l'aide de nouvelles méthodiques et didactiques. Dans ce contexte, nous

soutenons l'ambition du Gouvernement bruxellois de créer un **Point langues** qui développe et renforce l'offre de formations linguistiques s'adressant aux chercheurs d'emploi.

Dans cette lignée, nous examinons également la possibilité de prévoir un « **label multilinguisme** » pour les entreprises et les organisations qui stimulent activement la connaissance linguistique de leur personnel.

Des études internationales indiquent une corrélation (positive) entre le multilinguisme et l'économie. Il est opportun de réaliser une telle étude spécifiquement pour Bruxelles attendu du manque de données récentes en la matière.

De nombreux jeunes Bruxellois souhaitent apprendre et exercer des langues. En même temps, de nombreuses organisations proposent des activités de loisirs aux jeunes. Seulement celles-ci se limitent souvent à un groupe linguistique. Les réseaux des loisirs doivent dès lors davantage s'ouvrir aux jeunes issus d'autres groupes linguistiques. Des organisations proposant des activités sportives, de jeunes et culturelles devraient pouvoir être en mesure de proposer leurs activités sans restrictions au-delà des frontières des communautés. En accord avec les instances compétentes, nous examinons la possibilité d'entreprendre des initiatives communes depuis les deux communautés.

Nous avons l'ambition de **placer la Région de Bruxelles-Capitale sur la carte internationale** en tant que région multilingue. Fort des nombreux spécialistes du multilinguisme dans différentes disciplines, Bruxelles dispose de la connaissance et de l'intelligence nécessaires pour mettre sur pied un centre d'expertise international autour du multilinguisme. Nous examinons, en collaboration avec les acteurs du terrain, comment donner forme à cette initiative.

Diverses activités mettant à l'honneur le multilinguisme sont organisées chaque année tant en Belgique qu'à l'étranger. Nous avons ainsi la Journée européenne du multilinguisme et la Journée des Langues européennes organisées par l'Union européenne et par le Conseil de l'Europe. Nous essayons dans la mesure du possible d'y prendre part activement et d'entreprendre nous-mêmes des actions. Ainsi, nous examinons la possibilité d'organiser en collaboration avec le Parlement bruxellois, une **variante bruxelloise de la Journée du multilinguisme**.

Enfin, il est important que la société civile soutienne (activement) la politique multilingue du Gouvernement bruxellois. C'est pourquoi, nous établissons avec le Conseil du multilinguisme **un fil conducteur** pour stimuler avec succès le multilinguisme dans les organisations de la société civile. Ce fil conducteur peut servir au fonctionnement journalier des organisations actives à Bruxelles et par exemple contenir des principes généraux qui visent à apprendre à connaître ou à être en contact avec un public et/ou personnel multilingue.

2 INTRODUCTION: QUELQUES CONSIDÉRATIONS PRÉALABLES

2.1 *Un monde rempli de langues – un point de non-retour*

Plus de 7.000 langues sont parlées à travers le monde, dans quelque 200 pays. 23 % de ces langues sont parlées par la moitié de la population mondiale et 40 % par moins de 1.000 personnes. Si l'on prend en considération les locuteurs natifs, le mandarin est la première langue la plus parlée, mais l'anglais le devance si nous prenons en compte la 2^{ème} et la 3^{ème} langue des populations. Le français avec 280 millions de locuteurs occupe la 4^{ème} place, le néerlandais quant à lui occupe la 60^{ème} place avec quelque 25 millions de locuteurs.⁴

La Région de Bruxelles-Capitale se positionne dans ce contexte globale de manière particulière. Au 1er janvier 2019, Bruxelles⁵ comptait, sur une superficie relativement petite (162,4 km²), 1.208.542 d'habitants⁶, quelque 180 nationalités et plus de 100 langues parlées. Bruxelles est à ce titre la région la plus cosmopolite au monde, un laboratoire et une pionnière sur le plan du multilinguisme.

Le débat sur le multilinguisme est en marche. Nous nous trouvons à un « point de non-retour ». Au sein du processus européen d'insertion, la diversité linguistique a toujours occupé une place importante. Le Traité de Lisbonne (2007) y fait d'ailleurs explicitement référence (art. 22). Le plan d'action de la Commission européenne de 2004 aspirait également déjà formellement au trilinguisme de ses citoyens. Aujourd'hui, nous constatons que surtout le bilinguisme (anglais +1) se propage rapidement en Europe, tandis que le trilinguisme n'existe dans quasiment aucune région européenne. A Bruxelles, capitale de l'Union européenne, cet idéal européen est néanmoins plus réaliste que dans bien d'autres régions européennes. Du fait de la proximité avec la région linguistique néerlandophone et francophone, combiné à la communauté internationale s'exprimant (majoritairement) en anglais, l'objectif du trilinguisme des Bruxellois est une ambition à portée de main.

La prise de conscience pour un bi- et un multilinguisme augmente d'ailleurs auprès de la population bruxelloise. Et il s'agit précisément là d'un facteur important dans l'esquisse d'une politique du multilinguisme. Une majorité de Bruxellois soutient l'une ou l'autre forme d'enseignement multilingue et est consciente que le multilinguisme représente un facteur essentiel dans la recherche d'un emploi. En outre, une majorité de Bruxellois perçoit cette connaissance linguistique comme un élément essentiel de son identité en tant que Bruxellois.⁷

Ce consensus social trouve également un écho manifeste dans les différents accords de majorité conclus récemment. Il s'agit d'un élément important pour développer la base politique en matière de multilinguisme. L'accord de majorité du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale est très clair en la matière :

« Le Gouvernement développera une politique globale favorisant le multilinguisme des Bruxellois, renforçant ainsi l'identité et la citoyenneté bruxelloise, la promotion sociale et la cohésion sociale au sein de la Région. Cette approche s'étendra, au-delà de l'enseignement, à différents secteurs comme la formation professionnelle, le secteur de l'emploi et de la culture. La collaboration en ce sens sera intensifiée avec les commissions communautaires, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Communauté flamande. Le Gouvernement invitera les Communautés et l'Etat fédéral à conclure un accord de coopération en vue de mieux organiser, dans le cadre des compétences actuelles, l'enseignement du français et/ou du néerlandais, et des autres langues, afin d'améliorer le bilinguisme et le multilinguisme à Bruxelles. »

⁴ SOURCE: <https://www.ethnologue.com>.

⁵ Par souci de lisibilité, nous utilisons le terme "Bruxelles" pour décrire la région bruxelloise et ses 19 communes

⁶ SOURCE: www.ibsa.brussels.

⁷ Rudi Janssens, *Meertaligheid als opdracht. Een analyse van de Brusselse taalsituatie op basis van taalbarometer 4*, VUBPRESS, Bruxelles, 2018.

La *Vlaamse Gemeenschapscommissie* (VGC - commission communautaire flamande) soutient explicitement, avec le *Onderwijscentrum Brussel* (OCB - centre d'enseignement bruxellois) et en collaboration avec les écoles supérieures, les pouvoirs organisateurs et nouveaux initiateurs souhaitant mettre sur pied un enseignement bi- ou multilingue. La VGC considère le multilinguisme comme un atout où le respect du service néerlandophone pour chaque Bruxellois reste garanti. La Commission communautaire française (CoCof) fait également référence, dans son accord de majorité, à l'intérêt de la connaissance du néerlandais et de l'anglais sur le marché de l'emploi et souhaite investir davantage dans les formations linguistiques.

Les entités régionales bruxelloises sont donc conscientes de la nécessité de connaître plusieurs langues. Il est de notre devoir de continuer à conscientiser de cette nécessité aussi les citoyens bruxellois, les chercheurs d'emploi, les employeurs et les instances (publiques) concernées. Notre mission consiste également à soutenir le Bruxellois dans l'acquisition et l'usage des langues. Une reconnaissance aigüe du multilinguisme à Bruxelles renforce la position sociale et économique du Bruxellois et permet de traduire et d'utiliser positivement la diversité mutuelle.

Les Bruxellois considèrent le multilinguisme comme élément majeur pouvant leur assurer un avenir. Et ce dans plusieurs domaines. La connaissance de plus d'une langue est non seulement profitable à la vie en communauté mais offre également davantage d'opportunités sur le marché de l'emploi, dans les formations, sur les plans économique, social, sportif et culturel. Le multilinguisme à Bruxelles doit dès lors devenir naturel. Il veille à une mobilité sociale et économique et est à ce titre un atout. Comme le disait l'ancien ministre Jos Chabert : « *Une langue en plus est un pain en plus sur la table* ».

Bien entendu, notre politique en matière de multilinguisme ne peut ignorer le fait que tout le monde n'a pas la faculté et/ou la possibilité d'apprendre plusieurs langues (au même rythme). Des études ont démontré que les enfants issus de classes socio-économiques supérieures disposent d'un meilleur développement linguistique que les enfants issus des classes inférieures. Il est important de continuer à y accorder de l'attention lors du développement de notre politique afin de toucher un public aussi large que possible.

2.2 *Bilinguisme légal et politique en matière de multilinguisme - législation linguistique et action linguistique*

Il est important sur le plan politique de faire la distinction claire entre la législation linguistique (= lois linguistiques) et la politique en matière de multilinguisme (= action linguistique). Le point de départ reste l'article 30 de la Constitution belge qui garantit la liberté dans le choix des langues.⁸

En Belgique, les langues ne représentent pas une donnée neutre et ont toujours été liées dans notre pays à l'identité. C'est dans ce contexte qu'une législation linguistique a pris forme dans les lois linguistiques. Celles-ci règlent l'usage (et la protection) de la langue entre l'Etat et le citoyen. La Belgique dispose à ce titre d'une conscience linguistique élevée, où la langue et la politique s'imbriquent étroitement. Les lois linguistiques ont vu le jour pour protéger les droits des groupes linguistiques, comme c'est d'ailleurs le cas, par exemple, pour les Francophones dans les communes flamandes à facilité, les Germanophones en Belgique et les Néerlandophones à Bruxelles. Les lois linguistiques ont pour mission la défense des intérêts d'une communauté linguistique ayant la même langue, culture et histoire. Ainsi le territoire bilingue de Bruxelles-Capitale est devenu un territoire bilingue qui coïncide avec la Région de Bruxelles-Capitale. Le gouvernement fédéral a créé à cet effet le cadre légal. Les communes (= l'application), le vice-gouverneur de l'arrondissement administratif

⁸ L'article complet de la Constitution belge stipule : « *L'emploi des langues usitées en Belgique est facultatif; il ne peut être réglé que par la loi, et seulement pour les actes de l'autorité publique et pour les affaires judiciaires.* ».

Bruxelles-Capitale (= contrôle), la Région et la CoCom (= la maintien) sont les autres instances concernées dans ce contexte.

Une politique en matière de multilinguisme, en revanche, part de la situation linguistique actuelle et des structures politiques existantes.⁹ L'accent est ici principalement mis sur l'utilisation linguistique réelle des citoyens. La politique linguistique se concentre sur les besoins de la population dans un environnement comptant une grande diversité linguistique et des comportements linguistiques changeants et examine la langue en fonction de l'amélioration de l'environnement du citoyen. Nous partons de trois langues, à savoir le français et le néerlandais - les deux langues officielles de Bruxelles pour lesquelles il existe un cadre légal - et l'anglais, qui en tant que langue internationale, joue un rôle important dans le secteur économique et culturel. La connaissance de ces langues (ou une combinaison de celles-ci) est essentielle pour participer pleinement à la société bruxelloise. En outre, nous reconnaissons explicitement l'intérêt et la plus-value de l'apprentissage et la transmission des nombreuses langues parlées à la maison présentes dans notre capitale cosmopolite (voir ci-après).

Il est donc clair que la législation linguistique et l'action politique ont un point de départ et une finalité différents et disposent tous deux d'une dynamique propre au sein du débat social. Il est donc important de faire une distinction nette entre les deux. La législation linguistique et l'action politique sont deux bulles de savon qu'il vaut mieux ne pas faire se rencontrer, de peur qu'elles n'éclatent.

2.3 *Un ministre en charge de la « Promotion du multilinguisme » – une mission collective*

Pour la première fois, un ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale se voit confier la compétence en matière de Promotion du multilinguisme. Il s'agit d'une primeur, non seulement pour Bruxelles mais également pour la Belgique et pour l'Europe.¹⁰ La compétence a été attribuée au sein du Gouvernement bruxellois qui d'ailleurs consacre, dans son accord de majorité, un large passage au multilinguisme. Nous disposons aujourd'hui d'un ministre qui joue un rôle de coordination pour la politique du multilinguisme. Bruxelles héberge de nombreuses initiatives et expertises autour du multilinguisme. Allant des organisations de jeunesse et culturelles, qui travaillent quotidiennement avec un public très divers sur le plan linguistique, à visit.brussels, qui depuis peu communique l'offre culturelle en trois langues. Sur le plan académique, le Plan Marnix, le Brussels Studies Institute et nos institutions universitaires bruxelloises (ULB et VUB) réalisent et diffusent déjà depuis plusieurs années des recherches scientifiques sur la diversité linguistique dans la capitale. Ce terrain est particulièrement riche et dispose d'une expertise importante. C'est ce que nous avons déjà pu constater récemment après de nombreux contacts intéressants avec des organisations et des institutions. L'objectif est en effet de mettre sur pied entre elles des accords de coopération et des partenariats pouvant renforcer leurs efforts concernant le multilinguisme. Leur rôle de soutien pour faire face à la diversité et aux proportions linguistiques en pleine évolution, et les besoins sociaux qui y sont liés, sont d'importance cruciale.

Davantage de promotion et d'information améliorent la connaissance et la perception positive de tous les aspects qui touchent au multilinguisme à Bruxelles. Des modèles multilingues bruxellois peuvent porter ce message. La campagne d'Actiris, où Vincent Kompany et Adbel en Vrai convainquaient les Bruxellois de l'importance du néerlandais pour trouver un emploi, en est un bel exemple.

La compétence « Promotion du multilinguisme » est une compétence transversale. Elle touche de nombreux autres domaines pour lesquels mes collègues ministres sont compétents. La diversité linguistique s'étend, en effet, sur plusieurs secteurs de la société. L'enseignement bien évidemment

⁹ Rudi Janssens, *Meertaligheid*, p. 128.

¹⁰ Par le passé, un Commissaire en charge du multilinguisme était bien désigné au sein de la Commission européenne.

mais également d'autres domaines tels que la culture et l'insertion, l'emploi, la formation professionnelle, la jeunesse et le bien-être ont de nombreuses tangentes avec le multilinguisme. Une étroite coopération sera donc nécessaire, dans le respect des compétences de chacun. Nous constatons une volonté (politique) de construire des ponts entre les communautés. Il revient de la responsabilité de l'ensemble des autorités et organisations présentes dans la Région de lui donner une forme concrète.

Enfin, cette note ne doit pas être vue comme une note de politique classique. Etant donné qu'il s'agit d'une nouvelle compétence devant encore prendre forme, ce document doit plutôt être perçu comme un texte d'inspiration et de discussion au début d'un processus en devenir. C'est pourquoi, une large partie de cette note est consacrée aux considérations, nécessaires à la compréhension et aux précisions quant au multilinguisme à proprement parler, et que seule une petite partie est dédiée à la politique à mener en la matière. Nous espérons ainsi que la réflexion et la politique pourront de cette façon se rencontrer pour donner forme à la promotion du multilinguisme. Le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale souhaite, durant les cinq prochaines années, poser les jalons et en être le moteur.

3 ANALYSE CONTEXTUELLE

3.1 *D'une ville unilingue à une ville multilingue*

La situation linguistique actuelle de Bruxelles est la conséquence de développements sociaux et de choix politiques du passé. Au 18^{ème} siècle, la population à Bruxelles parlait principalement une langue locale, une variante brabançonne du néerlandais. De par le rattachement à la France, à la fin du 18^{ème} siècle, une politique linguistique de francisation a été menée par le biais de l'enseignement. Après l'indépendance de la Belgique en 1830, cette politique a été maintenue. Bruxelles est ainsi devenue en définitive une ville bilingue.

L'histoire linguistique récente de Bruxelles débute avec la loi linguistique de 1963 où la capitale est devenue officiellement bilingue. Cette ville bilingue qu'est Bruxelles a énormément changé au fil des ans. Principalement sous l'influence de la migration du travail faisant suite à la demande de main d'œuvre étrangère moins chère après la Seconde Guerre mondiale (depuis les territoires méditerranéens), et aux regroupements familiaux. Il s'agissait pour la plupart de personnes peu qualifiées.

En outre, Bruxelles a connu un afflux de migrants plus qualifiés grâce à la présence des institutions internationales tels que l'OTAN ou l'Union européenne (UE) où l'utilisation de l'anglais s'est répandue largement comme lingua franca. La présence à Bruxelles de ces institutions internationales et européennes représente une donnée importante pour le multilinguisme. Selon les chiffres du Commissariat à l'Europe et les Organisations internationales¹¹, la Région de Bruxelles-Capitale compte non moins de 29 écoles internationales dont quatre européennes, avec plus de 22.000 élèves. Dans ces écoles, l'anglais ou une autre langue non nationale est généralement la langue d'enseignement.

Après la chute du Mur de Berlin et l'élargissement de l'UE et avec la libre circulation des personnes, cette migration a encore augmenté considérablement. Ainsi, Bruxelles est devenue la deuxième ville la plus cosmopolite au monde après Dubaï.

¹¹ *Bruxelles en chiffres, 2016*, édition du Commissariat à l'Europe et des Organisations internationales, www.commissioner.brussels.

Il est également important de faire aujourd'hui référence aux 352.500 navetteurs¹² qui se rendent chaque jour dans la Capitale depuis la Flandre et la Wallonie. Eux aussi ont un impact significatif sur « l'image linguistique » que nous avons de Bruxelles.

Parmi les ouvrages spécialisés, il convient de faire une distinction entre deux sortes de sociétés multilingues. Un premier type est le multilinguisme régional traditionnel où deux ou plusieurs communautés linguistiques cohabitent historiquement dans une ville ou région précise. Le second type, la société urbaine multilingue, est une société où la migration est à la base du multilinguisme. Avec ses deux communautés linguistiques traditionnelles et en tant que ville de migration, Bruxelles est une combinaison des deux. En fait, de part son aspiration politique en tant que capitale d'Europe Bruxelles choisit de facto d'être multilingue.

Les différents flux migratoires ont fait que Bruxelles a connu sur une période relativement courte une très forte augmentation démographique. Au 1^{er} janvier 2000, Bruxelles comptait 959.318 habitants, au 1^{er} janvier 2019 elle en comptait 1.208.542 soit près de 25 % en plus. Bruxelles est une ville qui, outre un solde naturel positif, croît principalement grâce à l'impact de la migration externe. En d'autres termes, il y a davantage de personnes de l'étranger qui viennent vivre à Bruxelles que de Bruxellois qui échangent Bruxelles contre l'étranger. Mais outre le solde de migration externe positif, Bruxelles est également caractérisée par un solde de migration interne négatif. Chaque année, on constate de plus en plus de Bruxellois qui quittent la région pour aller s'installer dans une autre commune belge que le contraire. Le processus de « banlieusardisation » qui a débuté dans les années soixante, au siècle dernier, se poursuit encore de nos jours excepté que la « francisation » de l'époque de la périphérie flamande fait aujourd'hui place à une « internationalisation » du Brabant flamand et wallon. Il est donc naturel que ces deux processus aient un impact important sur l'image linguistique que nous avons de la Région, même si nous ne disposons que de peu de données en la matière.

Il ressort clairement du quatrième baromètre linguistique de BRIO que ces évolutions sociales se reflètent dans la connaissance linguistique et l'utilisation linguistique dans la ville. Quelque 100 langues sont pratiquées à la maison par les Bruxellois. Le français reste la langue la plus véhiculée, mais depuis le changement de siècle, cette connaissance diminue significativement (de 95,5 % de Bruxellois qui maîtrisaient très bien voire parfaitement la langue, on passe aujourd'hui à 87,1 %). Il en va de même pour la connaissance du néerlandais (on passe de 33,3 % à 16,3 %). Seul l'anglais se maintient au même niveau et représente la seconde langue à Bruxelles (avec 33,4 % maîtrisant bien la langue). Le changement dans le niveau de connaissance a entraîné une diminution proportionnelle de l'utilisation de ces langues. La relation à la langue dans un environnement urbain multilingue a changé.

La communication dans la langue standard n'est plus la norme pour tout le monde, même si elle reste essentielle. Cela est entre autres illustré par la langue utilisée sur le marché de l'emploi. Là où, en 2000, 75% des Bruxellois parlaient exclusivement français sur son lieu de travail, aujourd'hui seul un tiers est encore dans le cas. Le reste des Bruxellois parlent plus d'une langue au travail. Cette même évolution vers une communication multilingue se note également dans d'autres domaines : dans le quartier, dans les commerces, l'HoReCa...

Les Bruxellois ne fonctionnent pas uniquement au sein d'une communauté locale, mais sont également membres d'une communauté virtuelle. Par exemple, en lien avec leur pays ou région d'origine ou celle de leurs parents ou grands-parents, ou sont membres de réseaux sur base de leur emploi, religion, hobby, ... Tout cela a un impact sur la connaissance et l'utilisation des langues. Des langues qui sont de prime abord peu utilisables à Bruxelles, s'avèrent au final régulièrement pratiquées au sein de ces

¹² Chiffres 2018, SOURCE: http://bisa.brussels/bestanden/publicaties/minibru/mini-bru_2019_nl.

réseaux personnels et sont bien souvent transmises à la génération suivante. La diversité linguistique dépasse la fonction locale des langues.

Ci-après quelques éléments importants issus du quatrième Baromètre linguistique en ce qui concerne la situation des langues dans le Bruxelles actuel :

- La connaissance du néerlandais diminue dans toutes les catégories d'âge, mais principalement chez les Bruxellois plus âgés. Il ressortait du premier baromètre linguistique qu'il existait une corrélation entre l'âge et la connaissance du néerlandais, où le néerlandais était à l'époque principalement pratiqué par l'ancienne génération où les locuteurs avaient grandi dans une famille néerlandophone unilingue.
- Il est frappant de constater que la connaissance en diminution du néerlandais se manifeste principalement chez les Belges. On constate plus spécifiquement un recul de la connaissance du néerlandais chez les Belges nés à Bruxelles.
- Le nombre de Bruxellois qui se considère unilingue diminue considérablement au profit de ceux qui se considèrent multilingues. 90% des personnes qui se disent unilingues sont issues d'une famille francophone unilingue. Les différences parmi les personnes qui se considèrent comme bilingues sont limitées, même s'il convient de préciser que le bilinguisme ne signifie plus la capacité de maîtriser les deux langues nationales.
- Dans les ménages bruxellois, l'utilisation de l'anglais reste très limitée. On note une légère augmentation du groupe dont l'anglais est la langue pratiquée à la maison, une augmentation due à l'accroissement du nombre de familles combinant à la maison l'anglais avec une autre langue.
- On note une augmentation du français comme langue parlée à la maison à Bruxelles, le néerlandais était en recul mais remonte légèrement dans le dernière Baromètre linguistique. Le français/néerlandais diminue ainsi que le français/ autre langue et autre langue que le français ou le néerlandais. Le français reste la langue dominante et pour les non-francophones, le français est la seconde langue évidente de la famille, un rôle qui n'est voué ni au néerlandais ni à l'anglais.
- L'arabe représente à Bruxelles la langue issue de l'immigration la plus importante et trouve son origine dans la migration urbaine et qui est principalement parlée par des personnes ayant appris cette langue à la maison. Pratiquement tous les Bruxellois parlant arabe, ont grandi dans une famille où la langue était utilisée avec les parents. Le taux de personnes parlant l'arabe cumulé au français augmente.
- 14% des personnes non belges ne parle aucune des trois langues de contact. Le taux limité de Belges ne parlant aucune de ces langues, est principalement constitué de Bruxellois non européens qui ont été naturalisés.
- Le groupe de personnes qui ne parle aucune des trois langues de contact a augmenté depuis 2000 et ce, dans toutes les catégories d'âge. Mais plus jeune est le Bruxellois, plus le risque qu'il appartienne à ce groupe est faible.

Enfin, il est important de signaler que seuls les Bruxellois majeurs ont été interrogés lors du Baromètre linguistique, par conséquent un quart de la population bruxelloise tombe en dehors du champ d'application de l'enquête. Ensuite, seules les personnes enregistrées dans une commune ont été prises en compte pour le Baromètre linguistique. Les personnes qui travaillent pour des ambassades, ou qui sont en procédure d'asile ainsi que les personnes sans papiers, n'ont pas pu être prises en compte dans les études. On peut donc supposer que la réelle diversité linguistique est plus élevée que les résultats mis en lumière par cette étude.

4 MULTILINGUISME: À LA RECHERCHE D'UNE DÉFINITION

4.1 Tentative de définition

Dans la littérature spécialisée traditionnelle, le multilinguisme est vu, d'une part, depuis l'individu et depuis la société, d'autre part. Une personne est multilingue si il ou elle, sans distinction du niveau, maîtrise une ou deux langues. La plupart maîtrise les différentes langues différemment. Une personne écrira mieux une langue qu'elle ne la parlera. Une autre préférera utiliser sa langue maternelle dans des conversations quotidiennes plutôt qu'à l'école ou sur le lieu de travail. Le multilinguisme détient plusieurs facettes qui peuvent changer selon le temps et le lieu. Si l'on regarde au niveau de la communauté, on arrive très vite dans la législation autour de la langue officielle. Celle-ci peut être unilingue, bilingue voire multilingue. Cette législation linguistique officielle ne précise rien quant à l'usage des différentes langues.

En ce qui concerne le multilinguisme individuel, plusieurs définitions sont utilisées. Certains chercheurs partent d'une définition très limitée et précisent que seules les personnes, qui maîtrisent deux ou plusieurs langues quasiment au même niveau que leur langue maternelle, sont multilingues. D'autres définissent le multilinguisme au sens plus large en disant que toute personne sachant dire quelques mots dans une autre langue est multilingue.

La définition peut être différente selon le domaine où s'exerce le multilinguisme. Ainsi, il existe la définition utilisée pour l'enseignement:

*« Les individus sont définis comme multilingues s'ils ont la faculté de comprendre et reproduire plus d'une langue (cela peut se faire à différents niveaux, donc toutes les langues ne doivent pas être acquises de la même façon), ou s'ils utilisent régulièrement plusieurs langues ».*¹³

Dans le domaine de l'enseignement, une distinction est faite entre le multilinguisme simultané, soit l'acquisition simultanée des langues, et le multilinguisme successif ou séquentiel où différentes langues sont acquises à différents stades de la vie. Dans le premier cas, un enfant acquiert dès sa naissance plusieurs langues, lorsque, par exemple, les deux parents ont une langue maternelle différente. Dans le second cas, le multilinguisme se fait par le biais de l'immigration ou de l'enseignement.

Du point de vue politique, nous employons un regard inclusif et fonctionnel sur le multilinguisme individuel. Une personne est multilingue si elle maîtrise plusieurs langues et est en mesure de mener une conversation simple dans ces langues.¹⁴ Dans le contexte bruxellois, la connaissance du français, de l'anglais et du néerlandais représente un objectif minimal. La connaissance de l'une de ces langues (ou combinaison) est essentielle pour participer pleinement à la société bruxelloise. Nous n'oublions pas pour autant l'intérêt de la connaissance d'autres langues et leur valeur tant sur le plan social, émotionnel que culturel de l'identité bruxelloise. La reconnaissance et la valorisation de ces compétences linguistiques représentent l'un des piliers sur lequel repose le développement fructueux du multilinguisme chez tous les Bruxellois.

4.2 Diversité linguistique et multilinguisme

La diversité linguistique et le multilinguisme sont deux termes qui sont souvent confondus l'un avec l'autre, bien qu'ils aient une signification légèrement différente. La Région de Bruxelles-Capitale est officiellement bilingue, mais de nombreuses autres langues y sont parlées. De nombreuses langues et variétés de langues y sont donc présentes. C'est ce que l'on appelle la « diversité linguistique ». Le

¹³ Kris, & Machteld Van Den Branden, *Naar een volwaardig talenbeleid. Omgaan met meertaligheid in het Vlaams onderwijs, Tijdschrift voor Vereniging van het Onderwijs in het Nederlands*, jg. 40, nr. 4., p. 170.

¹⁴ Nous ne faisons pas de distinction entre les différentes langues lors de l'appréciation si une personne est multilingue.

multilinguisme indique le grade auquel les personnes savent communiquer dans d'autres langues. Bruxelles est linguistiquement très diverse, mais savoir si Bruxelles est une communauté multilingue à part entière dépend de la mesure dans laquelle les Bruxellois seront réellement multilingues. Une société multilingue fonctionne sur base de combinaisons de langues permettant aux personnes au sein de différents canaux sociaux de pouvoir communiquer.¹⁵

La plupart des Bruxellois maîtrisent plus d'une langue, mais étant donné la grande diversité linguistique, plusieurs combinaisons sont possibles. Comme mentionné ci-dessus, une partie de la population bruxelloise ne parle pas forcément les deux langues nationales, au contraire, le pourcentage diminue.

4.3 *Translanguaging*

Le translanguaging est un terme d'origine didactique, mais qui depuis est plus largement utilisé. La notion renvoie vers les locuteurs multilingues qui utilisent leur connaissance linguistique comme un système complet, et ne considèrent pas leurs langues comme des systèmes différents. Les différentes langues s'imbriquent l'une dans l'autre sur base de choix stratégiques. Il s'agit d'un phénomène typiquement bruxellois que tout un chacun a déjà expérimenté dans le métro ou dans le tram. Des jeunes parlent plusieurs langues à la fois et passent de l'une à l'autre naturellement, selon le sujet abordé : s'il s'agit de l'école, ils parleront la langue de l'école, le néerlandais ou le français, s'il s'agit de sujets privés, ils utiliseront la langue utilisée à la maison. Dans un environnement international, l'anglais fait surface. Plusieurs chercheurs soulignent que cette forme d'utilisation de plusieurs langues à la fois, favorise la créativité et l'esprit critique, et n'est en aucun cas le signe d'une connaissance linguistique imparfaite.

4.4 *Langue Maximin*

Dans un contexte de multilinguisme, l'usage linguistique est adapté en fonction de la situation linguistique pour permettre une communication aussi fluide que possible. Il s'agit ici de la notion de « langue maximin » décrite par le professeur Philippe Van Parijs.¹⁶

Si des personnes multilingues parlent entre elles, elles optent spontanément pour cette langue maximin. L'exemple est connu : un néerlandophone et un francophone se rencontrent. Le français du néerlandophone est souvent meilleur que le néerlandais du francophone. Même si le francophone fait de son mieux, à savoir dans un néerlandais incertain, après quelques phrases, le néerlandophone passera au français pour faciliter la conversation. Si un Suédois prend part à la conversation, il y a beaucoup de chances que les trois interlocuteurs passent à l'anglais, qui devient dans la conversation la nouvelle langue maximin. On fait donc systématiquement usage de la langue entraînant le moins d'exclusion : l'interlocuteur qui maîtrise le moins la langue maximin, connaît pourtant mieux celle-ci que la langue pratiquée par chacun. En d'autres termes, on opte pour la langue qui est maîtrisée par le plus grand nombre, comparé à toutes les autres langues : la connaissance minimale est maximisée et par conséquent l'exclusion est minimalisée. Ce mécanisme explique que le choix du français et le passage à l'anglais, dans les exemples ci-dessus, est très important pour comprendre la dynamique linguistique à Bruxelles et ailleurs, et pour relever les défis qui en découlent.

¹⁵ Rudi Janssens, *Meertaligheid*, p. 32 et suivantes.

¹⁶ Philippe Van Parijs, *Taal en Rechtvaardigheid - In Europa en de wereld*, 2015.

5 POURQUOI UNE POLITIQUE MULTILINGUE ?

Dans l'introduction, le réel intérêt de la part de la population bruxelloise à avoir une politique en matière de multilinguisme a déjà été souligné. Le contexte multilingue est considéré par la majorité des Bruxellois comme un atout majeur. Outre le potentiel économique du statut international de Bruxelles, la vie culturelle particulièrement riche dans la capitale représente pour beaucoup un pôle d'attraction pour venir s'y installer.

Dans ce prolongement, nous souhaitons approfondir deux éléments qui occupent une place centrale dans notre politique : le multilinguisme en fonction de la cohésion sociale et le multilinguisme en fonction de la mobilité sociale.

5.1 *Multilinguisme et cohésion sociale*

5.1.1 Mission impossible?

De prime abord, les notions de « multilinguisme » et de « cohésion sociale » semblent difficilement conciliables et même paradoxales. La construction de l'Etat moderne avec ses institutions démocratiques, ses droits et ses libertés s'est déroulée au 19^{ème} siècle dans nos contrées européennes bien souvent dans le cadre d'un Etat-nation. Le peuple et la nation formaient une institution avec une langue et une culture dans un territoire bien délimité. On parlait du principe que dans cet Etat-nation idéal, la langue coïncidait avec le peuple (« la langue est ce qui fait la nation »). La connaissance de cette langue et de cette culture sont nécessaires pour prendre pleinement part et fonctionner dans la société. Dans un tel contexte, la même langue et la même culture constituent les éléments de base pour une cohésion sociale solide. La diversité linguistique et le multilinguisme en revanche sont considérés comme une menace de l'unité nationale.

A l'inverse, on pourrait dire que plus il y a de langues sur un territoire précis plus il est difficile d'arriver à une cohésion sociale solide. La combinaison de la globalisation et de la migration nous pousse aujourd'hui à accepter la diversité linguistique comme un fait central et irréversible des sociétés du 21^{ème} siècle. Dans un contexte multilingue, la connaissance d'une langue a une autre signification. On peut simplement partir du principe que la première langue que la personne parle est liée avec une certaine culture et un certain mode de vie. Ce qui n'est absolument plus nécessaire pour la deuxième, troisième ou quatrième langue. On apprend principalement les langues comme moyens de communication et non comme vecteurs de culture. Dans ce contexte plurilingue, la langue n'est donc pas, par définition, un prolongement de la culture. Il ressort d'ailleurs du quatrième Baromètre que les Bruxellois ne s'identifient pas directement à une langue précise (voir infra).

Le multilinguisme, l'apprentissage largement répandu de différentes langues par les membres d'une communauté, constitue le « ciment » permettant de transformer un handicap en atout. Si la connaissance suffisante des langues locales partagées existe, la présence durable de personnes ayant un grand nombre de langues maternelles différentes dans une ville telle que Bruxelles, offre non seulement, des opportunités fantastiques pour la reconnaissance et l'appréciation locale d'une grande diversité de cultures mais représente également une énorme richesse de relations économiques à travers le monde. Une telle connaissance partagée du français, du néerlandais et de l'anglais à Bruxelles, outre la volonté et le maintien de nombreuses autres langues dans la société, offre à notre ville de nombreux atouts et illustre combien il est important de promouvoir le multilinguisme.¹⁷

Au niveau politique, nous souhaitons l'exploiter pour esquisser une politique en matière de multilinguisme en vue d'avoir un impact positif et fort au niveau de la cohésion sociale de la communauté bruxelloise.

¹⁷ SOURCE: Plan Marnix, <http://www.marnixplan.org>.

5.1.2 Multilinguisme, cohésion sociale et citoyenneté partagée

Dans l'analyse contextuelle, nous avons fait référence à l'impact des nombreux flux de migration et de la mobilité (mouvements de déménagement) sur la composition démographique de Bruxelles.

Cette mobilité est assez impressionnante. Depuis 2008, 1.315.806 de personnes ont déménagé de ou vers Bruxelles. 733.953 personnes ont déménagé ailleurs dans Bruxelles (immigration interne + externe) et 581.853 ont quitté Bruxelles pour s'installer ailleurs (migration interne et externe)¹⁸. Le fait que Bruxelles croît grâce à la migration étrangère ne signifie donc pas qu'un nombre croissant d'étrangers arrivent dans une population bruxelloise stable, mais plutôt dans un environnement caractérisé par un va-et-vient d'habitants. Au fil des ans, environ la moitié des Bruxellois sont nés dans la région, les autres sont nés ailleurs. La diversité bruxelloise cadre en outre dans un développement social plus large. Aujourd'hui, étant donné que la moitié de la population mondiale habite dans des villes, et cette proportion augmentera¹⁹ dans les années à venir, on assiste de plus en plus à des croisements entre les personnes avec des racines, des cultures et des idées différentes. Cela a un impact non négligeable sur la manière de vivre, de travailler, de communiquer et définit en même temps les contours du défi sur le plan de la cohésion sociale auquel Bruxelles fait face.

Sur le plan politique, le défi consiste à créer un équilibre entre cette mobilité d'une part et la recherche de l'inclusion sociale d'autre part. Au premier abord, il s'agit de deux évolutions opposées (en apparence). L'inclusion sociale, dans un contexte multilingue, dépasse la politique d'intégration, qui s'axe sur les nouveaux arrivants, mais fait référence au fait que tout un chacun doit pouvoir pleinement prendre part à la vie sociale, politique, économique et culturelle. Il ne faut pas pour cela appartenir exclusivement à une communauté avec une langue et culture bien précise. Cette inclusion n'est réussie que si la personne a le sentiment d'en faire partie. Cela vaut tant pour la population locale que pour les personnes qui déménagent, qu'elles viennent du pays ou de l'étranger. La politique linguistique constitue ici un élément essentiel.

La langue peut être incluante ou excluante. Par l'intermédiaire de la langue, on peut prendre part à des formes de solidarité formelle (par exemple les institutions communautaires à Bruxelles). Parmi les membres d'une même communauté (linguistique), cela peut mener à une certaine forme de solidarité informelle (l'identification à cette communauté) et de cette manière renforcer ou non la base politique de la communauté. Dans un environnement urbain multilingue, les langues ne sont pas isolées mais la connaissance de la combinaison de celles-ci est essentielle. Une société multilingue ne fonctionne pas uniquement sur base d'une lingua franca, mais sur base de la combinaison de langues qui font en sorte que les gens soient en mesure de fonctionner au sein des différents réseaux sociaux.

Etroitement lié à cette discussion, nous retrouvons le principe de « citoyenneté partagée ». Ce terme indique la mesure dans laquelle les citoyens font partie de la société et est souvent utilisé dans le débat d'intégration, où un parcours d'intégration devrait mener à la « citoyenneté » des nouveaux arrivants. On parle ici des citoyens non-EU qui peuvent être amenés de suivre un parcours d'intégration.

Dans un contexte multilingue, la citoyenneté dépasse cette approche. Outre l'accès à la citoyenneté, il est important que l'ensemble des Bruxellois puissent participer pleinement à la société. Un multilinguisme imparfait entraîne des obstacles bien trop importants pour le marché de l'emploi (voir ci-après), de l'isolement etc. La diversité urbaine complexe requiert une nouvelle approche de la « citoyenneté », où la politique se concentre sur le renforcement de la cohésion sociale par le biais du multilinguisme.

¹⁸ Chiffres sur base des données IBSA.

¹⁹ SOURCE: <https://www.un.org/development/desa/en/news/population/2018-revision-of-world-urbanization-prospects.html>.

5.1.3 Multilinguisme et identité

L'identité est une notion qui émerge dans toutes sortes de débats de société. Par définition, l'identité est une notion assez vague, multicouche et variable. On parle de l'identité d'une personne, d'un groupe, d'une ville, d'un pays, etc. Dans ce contexte, l'identité fait référence à quelque chose que l'on partage avec d'autres : un passé, une culture, des valeurs, une religion, une langue...

La langue est un élément qui permet de s'identifier à un groupe précis. La langue peut être une condition nécessaire, mais n'est généralement pas suffisante. Ce n'est pas parce que l'on parle une langue, qu'un groupe vous considèrera comme l'un des leurs. Il peut toujours y avoir d'autres caractéristiques auxquelles une personne ne satisfait pas, que ce soit d'ordre culturel, religieux, politiques etc. Chaque élément définissant l'identité est en soi un élément pouvant exclure d'autres à appartenir à un groupe spécifique. L'avantage de la ou des langue(s) est que la plupart des personnes peuvent la/les apprendre. Mais l'identité d'un groupe ne se limite généralement pas à la connaissance de la langue du groupe.

Un fait typique de Bruxelles est que les discussions (politiques) se limitent, dans ce contexte, souvent à « être flamand » et « être francophone ». Les personnes qui ne sont pas considérées comme flamandes, sont souvent considérées comme étant francophones, même si ces personnes ne parlent pas le français. De la même manière, certains considèrent une personne comme étant flamande si elle parle le néerlandais. D'autres considéreront qu'une personne est flamande si elle habite en Flandre, quelle que soit la langue que cette personne parle.

Qu'en est-il alors de la langue et de l'identité dans un contexte multilingue comme nous connaissons à Bruxelles ? Pour répondre aussi justement que possible à cette question, en fonction de la cohésion sociale/ inclusion, il est important de partir de l'individu (dans le jargon professionnel, on parle également d'« identification avouée »). Qu'en est-il du Bruxellois ? Est-ce que les Bruxellois se considèrent Flamands/ néerlandophones ou francophones ?

Il ressort du quatrième Baromètre que les habitants de Bruxelles se considèrent en premier lieu Bruxellois, ensuite Belges, ensuite Européens et enfin s'identifient à un groupe « francophone », « néerlandophone », ou « allophone ». Les concepts par le biais desquels ils s'identifient en premier lieu, ne renvoient pas vers une langue ou groupe linguistique spécifique. En outre, une majorité de Bruxellois considère le bilinguisme comme un élément essentiel de l'identité bruxelloise. Ces constatations indiquent que le Bruxellois s'identifie comme habitant d'un environnement où le bilinguisme, et même le multilinguisme constitue la norme.

5.1.4 Le multilinguisme et la langue parlée chez soi

Une étude récente de l'ULB indique que la moitié des enfants bruxellois grandit dans une famille où seul le français est parlé ²⁰. Dans 46 % des familles, au moins une autre langue est parlée, dans 3 % au moins 2 autres langues. Cette tendance à la diversité linguistique croissante au sein des familles ne fera qu'augmenter au cours des prochaines années de par l'internationalisation de Bruxelles. Nous pouvons donc dire que le multilinguisme deviendra la norme.

Si nous cherchons une description du multilinguisme, on en vient inévitablement à la donnée de « la langue parlée chez soi », la langue originale parlée dans l'environnement familial. La langue parlée chez soi est donc en relation avec la langue utilisée en dehors de la maison, de l'école ou du travail.²¹ Développer, stimuler et maximaliser le multilinguisme ne peut avoir lieu que si l'on ne fait pas

²⁰ Cette étude a été menée par la sociologue à l'ULB Perrine Humblet pour le compte de l'Observatoire de l'enfant.

²¹ Rudi Janssens, *Meertaligheid als opdracht. Een analyse van de Brusselse taalsituatie op basis van taalbarometer 4*, VUBPRESS, Brussel 2018.

abstraction des langues parlées à la maison par l'enfant. Nous reconnaissons également l'intérêt de la langue parlée à la maison et ce pour plusieurs raisons :

- Le processus de développement de l'enfant : l'universitaire Jim Cummins a déjà démontré avec son étude que les mécanismes acquis dans une langue, aident à comprendre une autre langue et à établir plus rapidement des corrélations. La langue parlée chez soi constitue donc un fondement pour l'apprentissage d'une autre langue. Les langues se renforcent l'une et l'autre, et une faible connaissance de la langue maternelle est néfaste pour l'apprentissage d'une autre langue:²²
- Développement socio-émotionnel et identitaire de l'enfant : l'experte Marinella Orioni souligne, dans sa récente étude, l'importance de l'aspect émotionnel de la langue parlée à la maison.²³ Les enfants qui grandissent dans un environnement multilingue, ont besoin des différentes langues pour pouvoir s'exprimer émotionnellement. Il est donc important que ces enfants aient le sentiment que la langue qu'ils parlent à la maison soit respectée ;
- Sensibilisation linguistique : il est évident que le multilinguisme est l'avenir de Bruxelles. Si on fournit des efforts pour faire remarquer la présence de nombreuses langues aux enfants et leurs faire comprendre les avantages que cela comporte, ils se positionneront plus positivement vis-à-vis de l'apprentissage des langues. L'objectif n'est pas tant que les enfants apprennent une langue bien précise, mais qu'ils développent une attitude ouverte à l'égard des différentes langues et cultures.

De plus, il ressort de l'étude que lorsque les élèves sont habiles dans deux/plusieurs langues, ils obtiennent de meilleurs résultats à l'école. Plus ils sont habiles dans leur langue maternelle, plus leurs résultats scolaires sont supérieurs.²⁴

5.2 Multilinguisme et mobilité sociale

5.2.1 Connaissance linguistique comme tremplin

La relation entre la langue et la mobilité sociale représente un fil conducteur à travers le processus de changement linguistique qu'a connu Bruxelles au 19^{ème} siècle. Dans un pays où le français était la seule langue administrative officielle, la connaissance de cette langue était considérée comme un moteur de mobilité sociale. Certainement dans la capitale, Bruxelles, où les deux langues étaient parlées, le prestige du français a mené à une francisation en recrudescence. Au sein du contexte bruxellois actuel, la connaissance du néerlandais (combiné au français et à l'anglais), qui offre pour de nombreux Bruxellois de meilleures perspectives d'emploi, a gagné en attractivité. Le succès de l'enseignement néerlandophone en est la preuve.

Le marché de l'emploi illustre bien le lien entre la langue et la mobilité sociale. Le marché de l'emploi bruxellois est plus favorable aux personnes plus qualifiées. Cela signifie qu'un diplôme et la connaissance linguistique constituent les principales clés pour ce marché de l'emploi. Selon Actiris, l'Office régional bruxellois de l'Emploi, 53% des offres d'emploi que cet office reçoit, requiert des connaissances linguistiques. Dans 80% des ces offres d'emploi, la connaissance des deux langues nationales est exigée et pour près de 40% des offres d'emploi, une connaissance de l'anglais est

²² Jim Cummins, *Language, power and pedagogy: Bilingual children in the crossfire*, Clevedon, UK: Multilingual Matters, 2000.

²³ Marinella Orioni, *Het Meertalig Kind, een eerste kennismaking*, 2017.

²⁴ Roberto M. Fernandez & François Nielsen, Bilingualism and Hispanic Scholastic achievements: Some baseline results. *Social Science Research*, 15 (1), 43-70, 1986.

requis, bien souvent combinée à la connaissance du français ou du néerlandais. La demande de la connaissance des autres langues est donc relativement restreinte.²⁵

Il ressort des chiffres d'Actiris que 78% des chercheurs d'emploi déclare ne pas connaître la seconde langue nationale et 7% déclare avoir une « bonne » connaissance de la seconde langue. En outre, seul 16% des chercheurs d'emploi ne maîtrise ni le français ni le néerlandais. Seul 37% de ces chercheurs d'emploi indique avoir une connaissance moyenne de l'anglais et 18% avoir une « bonne » connaissance de cette langue. Enfin, il semble que 2/3 de ce groupe, abstraction faite du français et du néerlandais, parlent une autre langue.

Le quatrième Baromètre linguistique indique que peu de demandeurs d'emploi sont trilingues (français, néerlandais, anglais). Les chercheurs d'emploi bilingues traditionnels²⁶ sont également rares.

Le multilinguisme et la connaissance de langues étrangères semblent avoir des avantages économiques. Dans plusieurs pays, il existe une corrélation forte entre le taux de multilinguisme et le salaire. Une étude américaine démontre que les employés américains parlant aussi bien l'espagnol que l'anglais gagnent en moyenne 7000\$ de plus par an que les employés qui ne parlent qu'anglais. Selon une étude canadienne²⁷, les employés masculins bilingues gagnent 3,6% de plus que les employés masculins unilingues. Ce taux grimpe même à 6,6% pour les employés féminins bilingues. Les employés canadiens trilingues gagnent encore 1,8% de plus que les employés bilingues. Il est intéressant de remarquer que cela vaut également pour les employés multilingues qui ne doivent pas réellement utiliser leur deuxième ou troisième langue dans leur vie professionnelle. Les entreprises semblent donner la préférence, lors du recrutement, aux candidats multilingues, même si l'emploi ou la fonction ne requiert pas de connaissance ou d'activités multilingues. Selon les chercheurs, les entreprises semblent donc interpréter le multilinguisme comme un signe de facultés cognitives générales plus développées.

5.2.2 Multilinguisme et l'économie

Un nombre croissant de chercheurs indique que le multilinguisme a également un impact économique. La société digitale et la mondialisation de l'économie ont profondément modifié les activités économiques européennes. Les employeurs et employés travaillent avec et dans plusieurs langues. Le multilinguisme ne peut plus être simplement considéré comme un atout. Il est d'importance capitale pour la vie économique. La communication digitale rend les frontières nationales et régionales, et également linguistiques, plus vagues. L'anglais est souvent utilisé comme moyen de communication pratique, mais cela ne signifie pas pour autant que les autres langues sont remplacées par l'anglais. La raison est évidente. Les entreprises qui ne travaillent pas uniquement sur le plan international, et qui sont également actives sur les marchés locaux et belges, ont des employés qui viennent des quatre coins du pays, de l'Europe et parfois de plus loin. Elles entretiennent des contacts avec les différents pouvoirs etc. Le nombre de situations où les différentes langues sont parlées sont très variées. C'est pourquoi le multilinguisme constitue une condition sine qua non pour un management efficace. Les exigences linguistiques dans le secteur commercial sont un must.

L'impact du multilinguisme sur la vie économique peut difficilement être sous-estimé. Les entreprises qui ne comptent pas suffisamment d'employés multilingues, perdent des marchés et sont moins concurrentielles. En 2006, l'étude ELAN de la Commission européenne montrait déjà clairement les conséquences négatives en cas de manque de connaissances linguistiques dans les entreprises. 11% des 2000 entreprises interrogées, indiquait que l'entreprise avait perdu au moins un marché par

²⁵SOURCE: *Observatoire bruxellois de l'emploi et de la formation*, 2017.

²⁶ Par bilingues traditionnels, on entend les personnes qui maîtrisent tant le français que le néerlandais.

²⁷ Robert Swidinsky, *The Economic Returns to the Knowledge and Use of a Second Official Language: English in Quebec and French in the Rest-of-Canada*, *Canadian Public Policy*, 2010,36 (2), 137-158.

manque de connaissances linguistiques dans leur entreprise et la moitié des personnes interrogées indiquait qu'elles auront besoin de nouvelles connaissances linguistiques dans les années à venir.

Dans le fonctionnement et l'organisation interne quotidien, on constate que l'unilinguisme ne constitue pas le *modus operandi* dans la plupart des entreprises bruxelloises. Le français et le néerlandais sont les langues les plus utilisées, tant pour l'usage interne qu'externe, souvent combinées à l'anglais. Dû à la proximité des marchés, l'importance de l'allemand ne doit pas être sous-estimé. Au sein de ces compétences multilingues, ce sont principalement les compétences de communication et (inter)culturelles qui jouent un rôle particulier, tant lors de l'embauche que plus tard pour une communication efficace avec les collègues et clients. C'est pourquoi, les employés multilingues représentent une priorité pour les entreprises bruxelloises ²⁸.

5.2.3 Position de l'anglais

L'anglais est le seul « vainqueur » si nous examinons l'évolution des principales langues à Bruxelles. Bien que l'augmentation de l'utilisation de l'anglais se manifeste sur tous les terrains, il convient également de dire que la connaissance de cette langue reste quasi identique depuis le début du 21^{ème} siècle.

Le dernier Baromètre linguistique souligne que l'utilisation de l'anglais comme langue utilisée à la maison reste assez limitée et s'élève à moins de 10% des personnes qui déclarent maîtriser bien voire parfaitement la langue. La légère augmentation de l'utilisation de l'anglais comme langue parlée à la maison est principalement dû au nombre de familles bilingues combinant l'anglais à la maison avec une autre langue.

Bien que la connaissance de l'anglais soit inversement proportionnelle à l'âge des Bruxellois, cette relation doit être nuancée dans un contexte bruxellois international. C'est principalement la présence étrangère qui détermine la position de l'anglais comme étant la deuxième langue la plus connue à Bruxelles. En ce qui concerne la connaissance du flux d'écoles secondaires bruxelloises, on note plutôt une diminution de la connaissance. Cela n'empêche pas pour autant ces jeunes d'utiliser cette langue fréquemment.

L'utilisation de l'anglais augmente dans les espaces publics, en premier lieu sur le lieu de travail. Là où en 2001, 10% des employés bruxellois utilisaient l'anglais dans leur environnement de travail, ce taux a atteint 50% aujourd'hui. Dans l'enseignement supérieur bruxellois, l'anglais frôle également des sommets. La connaissance de l'anglais est de plus en plus considérée comme une évidence, tant dans les sphères privées que publiques, dû à l'euphémisation et l'internationalisation de Bruxelles et de par la présence de nombreux expats. Il est compréhensible que ce phénomène soit vu comme menaçant pour d'autres langues, à savoir chez nous le néerlandais et le français. Cela n'a pourtant pas lieu d'être. L'anglais est une langue (internationale) qui permet de communiquer avec le restant du monde. Spécifique à Bruxelles, il est important de remarquer la présence de la communauté internationale. L'utilisation de l'anglais comme « langue maximin » (voir supra) joue un rôle important dans de nombreux contextes. C'est pourquoi, nous estimons important que l'anglais ait une place dans notre vision politique du multilinguisme de Bruxelles.

²⁸ Laurence Mettwie & Luk Van Mensel, *La (plus)value économique du multilinguisme: les langues étrangères dans la vie économique*, en n/f, vol.8, 101-124, 2008.

6 OBJECTIFS STRATEGIQUES

6.1 OS1: *Nous dressons la carte des initiatives multilingues existantes*

Aujourd'hui, Bruxelles héberge déjà des organisations et des projets travaillant autour du multilinguisme. Du point de vue politique, il est important d'avoir un panorama de ces initiatives sur le terrain. C'est pourquoi, nous allons cartographier en premier lieu les initiatives et projets existants dans les différents secteurs de la société sur le plan du multilinguisme. L'objectif ici n'est pas tant d'arriver à un aperçu exhaustif mais d'avoir une indication sur les différentes initiatives qui existent déjà à Bruxelles. Dans un second temps, on analysera les points forts et faibles ainsi que les conditions préalables. L'objectif principal est d'avoir une indication des projets et initiatives pouvant mener à une politique réussie en matière de multilinguisme à l'avenir.

6.2 OS2: *Nous visons le trilinguisme de tous les petits bruxellois*

Notre principal objectif est que tous les enfants bruxellois de 18 ans maîtrisent au moins le français, le néerlandais et l'anglais. En vue de développer ce multilinguisme, il est important que l'ensemble des partenaires, jouant un rôle dans la formation et le développement d'un enfant, sachent comment stimuler au mieux ce développement multilingue. Les acteurs du secteur de l'enseignement nous semblent être ici les premiers partenaires logiques.

6.2.1 OS 2.1: *Nous renforçons les initiatives/coopérations existantes dans les écoles autour du multilinguisme*

De nombreuses initiatives et collaborations existent déjà au sein du milieu enseignant autour du multilinguisme. Celles-ci sont organisées par différentes instances, à divers niveaux d'intensité, points d'attention, à différentes échelles et à des durées différentes. En dressant la liste de ce qui se fait et des besoins du terrain n'ayant pas encore (pus) trouver une réponse, il est possible de mieux faire coïncider les initiatives existantes. L'objectif est également de réunir autour de la table des partenaires pertinents en vue de développer un plan d'approche clair. Un « Conseil du multilinguisme » sera créé à cet effet. Celui-ci regroupera des universitaires, des experts mais également des écoles et bien d'autres partenaires.

Nous continuons à investir dans la promotion du bilinguisme du corps professoral. Le multilinguisme ne peut être stimulé que lorsque les enseignants disposent de suffisamment de compétences dans les langues visées. A cet effet, il sera examiné comment nous pouvons continuer à développer la formation bilingue d'enseignant déjà existante, conformément aux accords conclus dans le cadre de l'accord de majorité de la Région de Bruxelles-Capitale.

En outre, il est important de pouvoir continuer l'échange des expertises existantes concernant les formes de l'enseignement multilingue. Nous pensons ici à l'enseignement CLIL où les objectifs linguistiques et l'acquis des matières sont combinés dans une leçon de cours.²⁹ Une matière CLIL est principalement donnée dans la langue cible. Les étudiants sont également encouragés à recourir autant que possible à la langue cible. Dans l'enseignement d'immersion, les élèves sont plongés dans une langue étrangère. L'objectif est ici également que l'enseignant et les élèves utilisent la langue cible.

²⁹ Au maximum 20% du total des plages de cours peut être enseigné selon la méthode CLIL. En Wallonie, il s'agit de 70-75% .

6.2.2 OD 2.2: Faciliter de nouveaux partenariats entre écoles qui souhaitent travailler autour du multilinguisme

De nombreuses écoles sont elles-mêmes activement à la recherche de partenaires pour esquisser un parcours multilingue. Ces partenaires peuvent être d'autres écoles, mais peuvent également prendre la forme de formations pour enseignants, entreprises etc. Etant donné que cela ne peut qu'être dans l'intérêt des élèves, il n'est pas admissible que des obstacles pratiques puissent se mettre en travers de ces collaborations. C'est pourquoi, nous entreprenons des actions visant à écarter les obstacles pratiques et juridiques, de concert avec les niveaux de politique concernés. Nous soutenons dans ce contexte l'ambition, tant de la Communauté flamande que de la Fédération Wallonie-Bruxelles (et éventuellement avec des communes bruxelloises), de stimuler l'échange entre enseignants des deux communautés.

En outre, un site internet convivial sera créé où tous les partenaires imaginables pourront s'inscrire et rechercher le type de coopération qu'ils souhaitent développer. Nous espérons ainsi pouvoir mettre en contact plus facilement les écoles et organisations.

6.2.3 OS 2.3: Reconnaissance de la langue parlée à la maison par l'enfant

La reconnaissance des langues parlées à la maison dans l'enseignement est un élément clé pour stimuler le processus d'apprentissage et le bien-être général de l'enfant. Il est important dans ce processus que les enseignants, les accompagnants et les responsables de l'école en soient conscients et sachent comment utiliser cette connaissance linguistique sans devoir pour cela maîtriser eux-mêmes ces langues. Il est indiqué que les établissements scolaires disposent de la connaissance, de l'expertise, des outils et du soutien nécessaires. Dans un premier temps, on s'adressera au Conseil du multilinguisme, mais nous ferons également appel aux échanges d'expertises entre écoles et autres partenaires.

6.2.4 OS 2.4: Faciliter l'accord de coopération entre le gouvernement fédéral et les communautés en ce qui concerne l'enseignement

Nous réitérons ci-dessous le passage de la déclaration gouvernementale du Gouvernement bruxellois:

« En vue d'améliorer le bilinguisme et le multilinguisme à Bruxelles, le Gouvernement invitera les communautés et le gouvernement fédéral à conclure un accord de coopération afin de renforcer l'enseignement du français et/ou du néerlandais et des autres langues dans le cadre des compétences actuelles. Il souhaite également poursuivre la formation des enseignants bilingues en promouvant la collaboration entre écoles supérieures francophones et néerlandophones dans le cadre d'un programme d'étude commun et d'un double diplôme ».

6.3 OS3: Nous stimulons les entreprises et la société civile à investir dans la connaissance linguistique du personnel

6.3.1 OD 3.1: Nous offrons un soutien linguistique aux entreprises et aux organisations dans la recherche du profil linguistique adéquat

Nous avons déjà signalé précédemment qu'une connaissance linguistique vaste augmente les opportunités sur le marché de l'emploi. La plupart des employeurs bruxellois demandent du personnel bi et/ou multilingue. Mais ces employeurs ont souvent bien du mal à trouver le profil linguistique adéquat : qu'est-ce qui est souhaitable et qu'est-ce qui est faisable ? Pour que leur demande coïncide mieux au besoin et à la réalité et pour permettre aux Bruxellois d'accéder plus rapidement à l'emploi, les entreprises et organisations bruxelloises doivent recevoir davantage de soutien linguistique. Le contexte de l'organisation définit l'approche nécessaire pour le développement d'une politique linguistique. Bruxelles a besoin d'un travail sur mesure sur le plan de la politique linguistique. Bruxelles

bénéficie d'une offre riche en enseignement linguistique professionnel, disposant de toutes les compétences nécessaires pour soutenir les entreprises et organisations qualitativement. Nous pensons ici aux divers centres de formations professionnelles et linguistiques (Cité des langues, *Huis van het Nederlands Brussel*, CVO's, Actiris, VDAB, Bruxelles Formation) qui peuvent se vanter d'avoir une expertise considérable en la matière. Les centres linguistiques universitaires à Bruxelles disposent également d'expérience grâce à leur offre de cours spécifiques au secteur. Le *Academisch Centrum voor Taalonderwijs* de la VUB propose par exemple des conférences autour de l'utilisation linguistique juridique, économique et médicale en néerlandais, français et anglais. A l'ULB, l'initiative « ULB Langues » rassemble l'expertise linguistique universitaire de toute l'institution. En outre, il existe également des initiatives privées et des écoles de langues qui pourraient être impliquées. Par le biais de ces acteurs, nous aspirons à des partenariats avec la vie économique et la société civile, axés sur une formation linguistique ciblée et efficace de leur personnel. Les cours de langues doivent être accessibles et à portée de tous afin de permettre à chaque Bruxellois de franchir plus facilement le pas d'y prendre part. Tant les personnes peu qualifiées que celles hautement qualifiées doivent trouver leur chemin vers le multilinguisme. Jeunes et moins jeunes doivent pouvoir travailler à leur connaissance linguistique. Nous devons nous adresser de manière plus ciblée à ces groupes-cibles à l'aide de nouvelles méthodiques et didactiques.

Dans ce contexte, nous soutenons l'ambition du Gouvernement bruxellois de créer un « Point langues », une coopération entre Actiris, Bruxelles Formation, la *Huis van het Nederlands Brussel* et VDAB Brussel. Nous voulons ainsi développer et renforcer les formations linguistiques axées sur les chercheurs d'emploi et entreprendre des actions visant à soutenir les compétences linguistiques du Bruxellois.

Enfin, nous examinons la possibilité de délivrer un « label multilinguisme » aux entreprises et aux organisations actives dans la stimulation de la connaissance linguistique de leur personnel.

6.3.2 OD 3.2: Nous examinons l'impact du multilinguisme sur la vie économique bruxelloise. Comme nous le signalions ci-dessus, il existe de nombreuses études internationales qui confirment la relation (positive) entre le multilinguisme et l'économie. De telles études se concentrent sur une région bien précise. Il n'est donc pas question d'extrapoler les résultats de ces études à la Région de Bruxelles-Capitale, vu la spécificité du contexte linguistique et économique de Bruxelles.

En d'autres termes, il est nécessaire de pouvoir disposer de recherches scientifiques (plus récentes) qui identifient les interactions entre multilinguisme et économie à différents niveaux à Bruxelles. Nous lançons à cet effet une étude en la matière. Nous réalisons cette étude en concertation avec l'ensemble des acteurs pertinents du terrain et conformément aux procédures établies. Les résultats de ces actions permettront de mieux accorder la politique aux facteurs économiques, ce qui conduira incontestablement à une politique linguistique et économique efficace.

6.4 SD4: *Nous investissons dans le renforcement de la cohésion sociale de Bruxelles*

6.4.1 SD 4.1: Nous lançons une offre allant au-delà des communautés linguistiques (culture, jeunesse, sport)

La Région de Bruxelles-Capitale compte la population la plus jeune du pays. De nombreux jeunes Bruxellois souhaitent apprendre et exercer des langues. En même temps, de nombreuses organisations proposent des activités de loisirs aux jeunes. Seulement celles-ci se limitent souvent à un groupe linguistique. Les réseaux des loisirs doivent davantage s'ouvrir aux jeunes issus d'autres groupes linguistiques. Des organisations proposant des activités sportives, de jeunesse et culturelles devraient pouvoir être en mesure de proposer leurs activités au-delà des limites des communautés. En accord avec les instances compétentes, nous examinons la possibilité d'entreprendre des initiatives communes depuis les deux communautés.

6.4.2 SD 4.2 Nous investissons dans l'offre de soins accessibles (bien-être et soin)

La compréhension constitue le pilier de base des soins et du soutien accessibles. Un manque de connaissance du néerlandais ou du français ne peut justifier que les personnes ayant besoin d'aide et de soins professionnels s'en voient refuser l'accès.

Investir dans le multilinguisme ne peut pas passer à côté du fait que tout le monde n'a pas les mêmes dispositions pour apprendre une nouvelle langue. Pouvoir parler la langue procure également un sentiment de confiance et d'appartenance et occupe par conséquent une place irremplaçable dans les soins, qu'il s'agisse d'une femme brésilienne souffrant d'une déficience, qu'un demandeur d'asile avec des problèmes psychiques ou une personne âgée néerlandophone dans un établissement de soins en résidence. Nous examinons, de concert avec les instances compétentes, comment réduire les obstacles linguistiques par exemple en encourageant une utilisation linguistique simple et en faisant connaître notre offre de soins et de bien-être par le biais d'une communication multilingue. Nous ferons ici appel à l'expertise existante entre autres de la *Huis van het Nederlands*.

6.5 SD5: Nous plaçons la Région de Bruxelles-Capitale sur la carte internationale comme région multilingue

6.5.1 OD 5.1: Nous examinons la possibilité de créer un centre international d'expertise autour du multilinguisme

Bruxelles a l'ambition de pouvoir se mesurer aux autres métropoles multilingues internationales sur le plan de la connaissance scientifique quant au multilinguisme. Des villes comme Montréal et Barcelone hébergent déjà des centres internationaux de connaissance autour du multilinguisme. Grâce aux nombreux spécialistes en matière de multilinguisme dans de nombreuses disciplines, Bruxelles dispose de la connaissance nécessaire pour mettre sur pied un centre d'expertise international comparable axé sur le multilinguisme.

Nous examinons, de concert avec les acteurs du terrain comment nous pouvons donner forme à cette initiative, avec la claire ambition que le centre interdisciplinaire soit le moteur, en plus de la recherche scientifique et fondamentale concernant le multilinguisme.

6.5.2 OS 5.2 Nous agissons en tant qu'ambassadeur du multilinguisme en Belgique et à l'étranger

La création de la compétence « Promotion du Multilinguisme » offre une chance unique à Bruxelles de se profiler en tant qu'ambadrice de tout ce qui se fait en matière de multilinguisme. Tant en Belgique qu'à l'étranger, de nombreuses activités sont organisées chaque année autour du multilinguisme. Ainsi, nous avons la Journée européenne du Multilinguisme et la Journée des langues européennes, deux événements organisés respectivement par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe. Nous essayons dans la mesure du possible d'y prendre part et de soutenir activement ces activités. Nous examinons également la possibilité, en collaboration avec le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, d'organiser une variante bruxelloise de la Journée du multilinguisme.

6.6 SD6: Fil conducteur multilinguisme pour des organisations actives en RBC

Comme mentionné précédemment, il est important que la société civile soutienne (activement) la politique multilingue du Gouvernement bruxellois. C'est pourquoi, nous examinons la possibilité d'établir un texte exprimant la vision concernant le multilinguisme. Ce dernier pourra servir de fil conducteur pour le fonctionnement journaliser des organisations actives à Bruxelles. On pourrait ainsi encourager, tant que possible et selon le contexte, la communication dans les trois langues de contact (français, néerlandais et anglais). Ce texte peut contenir des principes généraux concernant la connaissance ou le fait d'être en contact avec un public et/ou personnel multilingue. Cela se fera

conformément à la législation linguistique existante et de concert avec les collègues ministres des autres autorités.

7 LISTE DES ABRÉVIATIONS

IBSA: Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse

BRIO: Centre d'Information, de Documentation et de Recherche sur Bruxelles

CLIL: Content and Language Integrated Learning

Cocof: Commission Communautaire française

CVO: Centre néerlandophone d'Enseignement pour adultes Bruxelles

UE: Union européenne

CoCom: Commission communautaire commune

OTAN: Organisation du traité de l'Atlantique nord

OCB: Centre d'enseignement bruxellois

STIMOB: Stimuler l'enseignement multilingue à Bruxelles

ULB: Université Libre de Bruxelles

VDAB: Vlaamse Dienst voor Arbeidsbemiddeling

VGC: Commission communautaire flamande

VUB: Vrije Universiteit Brussel